

CCAS de HAUT-BOCAGE

Séance du 28 juin 2022

Le 28 juin 2022, à 19 heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de HAUT-BOCAGE, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la salle socio-culturelle de la commune déléguée de Givarlais, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAPRUGNE, Président, suite à sa convocation du 21 juin 2022.

Présents : Jean-Michel LAPRUGNE — Nathalie CHAUVET - Pascal COUCAUD – Isabelle DECOUERE - Véronique MASSERET — Geneviève MEGNIEN - Marie-Claude SUCHAUD – Virginie THEBAUD.

Absentes excusées : Geneviève LACHASSAGNE- Isabelle LETOURNEUR - Jacqueline PHILIPPON

Absents : Gaëlle BOUDRON - Pascal QUINAULT

M. le Président procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 11 avril 2022. Concernant l'aide au BAFA, le Président indique que la Com Com Val de Cher a également mis en place ce dispositif en partenariat avec la Mission Locale.

Véronique MASSERET complète les informations données, en soulignant qu'il y a peu de candidats.

Une communication rappelant cette aide va être faite sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook.

Au sujet de la formation sur les gestes de premiers secours, M. le Président informe les membres du CCAS qu'il s'est rapproché de GROUPAMA, et qu'une formation gratuite peut-être réalisée pour 10 personnes.

Les modalités d'inscription restent à définir (priorité au personnel communal ?).

REPAS DES SENIORS :

M. le Président rappelle qu'il a été décidé de faire un repas commun entre les trois communes déléguées.

L'âge pour y participer est de 60 ans.

La date retenue est le samedi 15 octobre 2022.

Les personnes résidantes de façon permanente ou ayant une résidence secondaire sur la commune, et inscrites sur la liste électorale seront conviées au repas.

Les conjoints (mariés ou non) sont également invités.

Concernant le menu, des devis vont être demandés au restaurant Delicatessen, à Maillet, de la façon suivante :

30€ sans les vins, et sans le dessert

33€ avec le dessert

Les membres du CCAS souhaitent faire travailler l'ensemble des commerçants en commandant le pain et les desserts à la boulangerie et les vins à l'épicerie, de Louroux-Hodement.

En fin d'année les colis seront distribués uniquement aux personnes de 70 ans et plus qui ne seront pas venues au repas des seniors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Signatures de présence :

| | | | |
|--------------------------|---------|--------------------------|---------|
| BOUDRON Gaëlle | Absente | MASSERET Véronique | |
| CHAUVET Nathalie | | MEIGNIN Geneviève | |
| COUCAUD Pascal | | PHILIPPON Jacqueline | Excusée |
| DECOUERE Isabelle | | QUINAULT Pascal | Absent |
| LACHASSAGNE Geneviève | Excusée | SUCHAUD Marie- Claude | |
| LAPRUGNE Jean-Michel | | THEBAUD Virginie | |
| LETOURNEUR Isabelle | Excusée | | |